



AIDE ET SOINS
À DOMICILE



Rapport annuel 2022

Dispositif de l'Association vaudoise d'aide
et de soins à domicile (AVASAD)

Rapport annuel 2022

Nous vous invitons à découvrir le rapport annuel en ligne sur 2022.rapport-avasad.ch.

Sommaire

Message du Président et de la Directrice générale.....	4
Le dispositif de l'AVASAD	6
Santé, soins et aide à domicile	7
Évolution de la clientèle	7
Évolution de l'activité	8
Engagement face à la pandémie	10
Préparation à la crise énergétique	10
Prévention et santé 0-20 ans	11
Petite enfance et familles.....	11
Santé en milieu scolaire.....	12
Soutien social et solidarité.....	13
Soutien aux proches aidant-e-s.....	13
Aides financières	13
Centrale des solidarités	14
Développement et promotion de la santé durable.....	15
Études et perspectives sur le bien-vieillir	15
Programme de réadaptation à domicile.....	17
Nouveau modèle de soins en pratique avancée.....	18
Durabilité.....	19
Vu des régions.....	21
CMS lausannois - Fondation Soins Lausanne.....	22
CMS de la Couronne lausannoise - APROMAD	24
CMS de l'Ouest lausannois - APREMADOL	26
CMS de l'Est vaudois - ASANTE SANA	28
CMS de la Broye - ABSMAD	30
CMS du Nord vaudois - ASPMAD	32
CMS de La Côte - Fondation de La Côte	34
Collaborateur·trice·s et gestion RH	36
Santé, sécurité et bien-être au travail	36
Revalorisation des salaires, conditions de travail et avantages.....	37
Reprise des formations et digitalisation	37
Effectifs et démographie	38

Finances.....	39
Sources de financement.....	39
Flux de financement.....	40
Répartition des charges.....	41
Gouvernance.....	42
Assemblée des délégués	42
Conseil d'administration.....	43
Comité de direction.....	43
Parties liées	44
Évaluation du risque et contrôle interne.....	44
Annexes.....	45
Données sur la clientèle d'aide et de soins à domicile	45
Données sur l'activité d'aide et de soins à domicile.....	47
Données sur le personnel.....	49

Message du Président et de la Directrice générale



Grâce à son engagement sans faille, le personnel du dispositif de l'AVASAD a assuré notre mission au-delà de l'offre d'aide et de soins à domicile, en contribuant au maintien et à l'amélioration de la santé de la population tout au long de sa vie.

Cette contribution s'intègre pleinement dans le programme de législature 2022-2027 du nouveau gouvernement vaudois et est l'une des réponses au défi que représente l'évolution démographique.

Notre transformation en faveur d'une politique de soins vers une politique orientée sur la prévention et la promotion de la santé prend donc tout son sens aujourd'hui et l'effort sera poursuivi ces prochaines années.

En mai 2022, nous avons diffusé les résultats d'une étude menée auprès de 1'440 seniors vaudois bénéficiaires de prestations d'aide et de soins des centres médico-sociaux (CMS) qui s'est attelée à examiner les perceptions du « bien-vieillir ». Il en ressortait que la santé et la solitude sont au cœur des enjeux, de même que l'importance de l'accès à l'information pour continuer à bénéficier d'une vie sociale satisfaisante et de loisirs.

Cette étude, réalisée avec la Chaire de l'UNESCO et Centre collaborateur OMS « ÉducationS & Santé », nous sert de point d'appui pour continuer à faire évoluer notre offre sur tout le territoire vaudois et pour l'ensemble de la population.

L'an dernier, plus de 37'000 clientes et clients ont fait appel aux CMS. Plus de 8'000 enfants et leur famille ont été accompagnés par les infirmières et infirmiers petite enfance (IPE) dans la promotion d'un environnement favorable et d'un développement harmonieux. Les infirmières et infirmiers scolaires ont effectué plus de 81'000 consultations et interventions.

Au sein de la population vaudoise, près d'une personne sur cinq âgée de 65 ans et plus a bénéficié de nos prestations. Dès 85 ans, c'est plus de la moitié de la population du canton.

En réalisant une progression de l'activité de +3,8% par rapport à 2021, et malgré la pandémie, la crise en Ukraine ou encore les risques de pénurie d'énergie, les 4'965 collaboratrices et collaborateurs du dispositif ont une nouvelle fois fait preuve d'un professionnalisme remarquable.

Nous exprimons nos chaleureux remerciements à l'ensemble du personnel et à nos partenaires, sans oublier, bien sûr, nos clientes et nos clients pour leur confiance accordée tout au long de cette année.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Tristan Gratier, Président du Conseil d'administration

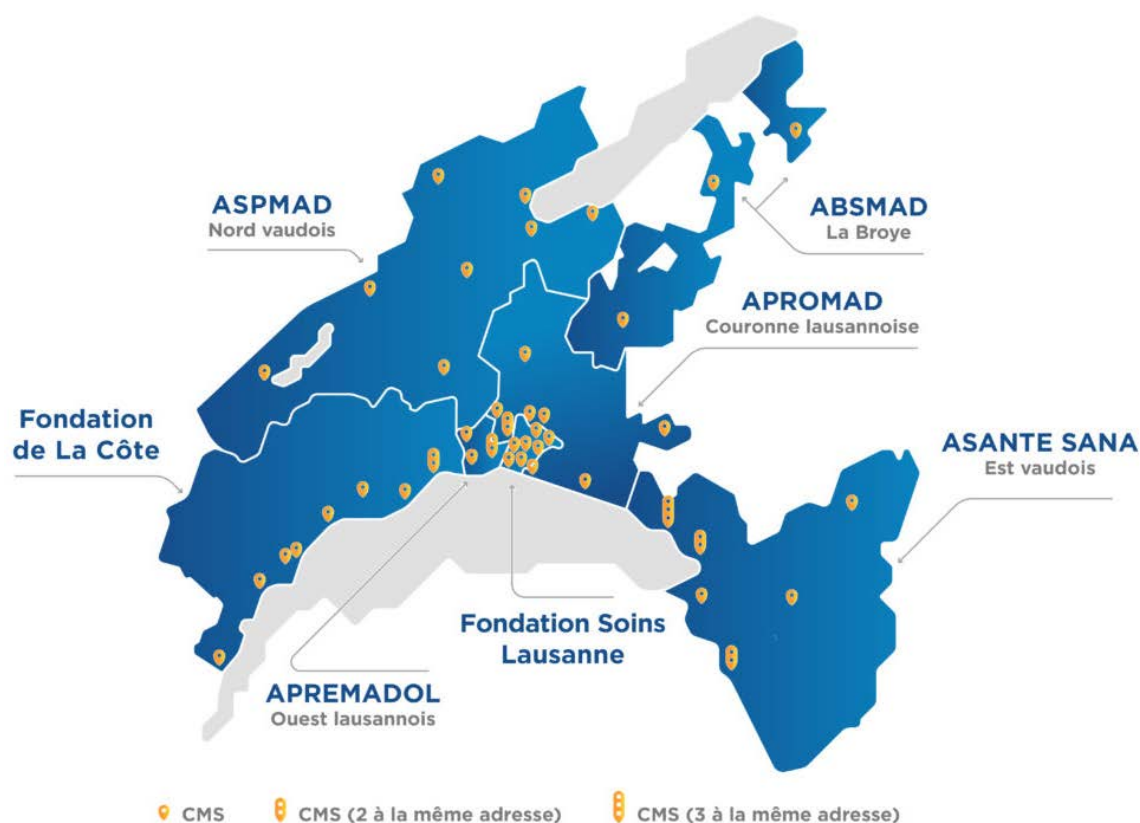
Susana Garcia, Directrice générale

Le dispositif de l'AVASAD

Le dispositif est organisé aux niveaux local, régional et cantonal et se compose de :

- 49 Centres médico-sociaux (CMS) répartis dans tout le canton de Vaud
- 1 Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS), présente dans plus de 130 établissements de l'école obligatoire et post-obligatoire du canton de Vaud
- 7 associations et fondations régionales de l'AVASAD qui assurent l'appui nécessaire à l'activité des 49 CMS et les relations avec les partenaires régionaux et communaux
- 4 services transversaux de l'AVASAD qui assurent l'harmonisation des pratiques et des prestations sur l'ensemble du territoire vaudois, ainsi que la mise en œuvre globale de la mission et les relations avec les partenaires cantonaux

Une Direction générale pilote le dispositif dans son ensemble.



Santé, soins et aide à domicile

Évolution de la clientèle

De plus en plus de personnes font appel aux CMS

Le nombre de personnes faisant appel aux CMS suit une tendance à la hausse. Dans ce contexte, le dispositif de l'AVASAD continue à adapter son approche aux besoins croissants de l'ensemble de la population du canton de Vaud. Après une progression de 4% en 2021, le nombre de client·e·s des CMS a continué à augmenter en 2022¹ : ce sont ainsi 37'325 personnes qui ont fait confiance aux CMS du dispositif de l'AVASAD, soit une hausse de +3,8% par rapport à l'année précédente.

Une augmentation marquée du nombre de client·e·s de 65 ans et plus

Chaque mois, les CMS ont suivi en moyenne 18'576 personnes, soit 552 personnes supplémentaires par mois par rapport à 2021. Les personnes de 65 ans et plus représentent l'augmentation la plus importante (+ 436 personnes par mois en moyenne ; + 3,2%). Bien que la hausse soit moins marquée pour les moins de 65 ans, elle reste toutefois significative avec 116 client·e·s supplémentaires pris en charge par les CMS par mois en moyenne, représentant une hausse de + 2,7%.

La moitié des client·e·s a 80 ans et plus ; les femmes sont majoritaires

Près d'un quart des client·e·s (24%) a moins de 65 ans, tandis que la grande majorité (76%) est âgée de 65 ans et plus. Près de la moitié des client·e·s sont âgés de 80 ans et plus (49%). Ces personnes bénéficient de plus de prestations, tant en fréquence qu'en durée. Les femmes sont plus nombreuses (64%).

La moitié de la population âgée de 85 ans et plus est cliente des CMS

Parmi la population vaudoise, près d'une personne sur cinq (19%) âgée de 65 ans et plus a fait appel aux CMS en 2022 afin, par exemple, d'éviter un séjour hospitalier, de retarder l'entrée en institution ou de soulager un·e proche aidant·e. Dès 85 ans, c'est plus de la moitié de la population du canton qui a bénéficié en 2022 de prestations des CMS.

En moyenne, toutes classes d'âges confondues, 4,5% de la population vaudoise a eu recours, au moins une fois, à une ou plusieurs prestations des CMS. L'année précédente, cette proportion était de 4,4%.

¹ Données détaillées fournies en annexe.

Évolution de l'activité

Une augmentation des besoins

En parallèle à l'augmentation du nombre de client·e·s, le volume d'heures consacrées aux prestations d'aide et de soins à domicile et le nombre de prestations réalisées ont également augmenté (respectivement +2,8% et +4,6%)¹. Les informations indiquées ci-dessus et dans les sections correspondantes ci-après (évaluations et conseils, soins infirmiers, soins de base, aide à domicile, prestations de soutien dans les domaines de la santé et du social) correspondent aux prestations réalisées au domicile des client·e·s ou à celles répondant à leurs besoins, notamment en termes de mobilité, de sécurité, dans le cadre d'un accompagnement de proximité.

La moitié des heures de prestations sont consacrées aux client·e·s très dépendant·e·s

Les besoins de nos bénéficiaires sont très divers et la personnalisation des réponses qu'apportent les CMS est au cœur de leur métier. L'éventail est large puisqu'il peut aller d'une brève prise en charge pour faire face à une situation ponctuelle, à une prise en charge multidisciplinaire et de longue durée pour des personnes très dépendantes. Ainsi, le recours aux prestations, c'est-à-dire le volume d'heures dont bénéficie chaque personne, est très hétérogène au sein de la clientèle des CMS. Dans ce cadre, la mission des CMS consiste à répondre aux besoins de l'ensemble de la population vaudoise, y compris lorsque ceux-ci sont très importants. Environ 10% des client·e·s sont très dépendants et les CMS leur ont consacré, en 2022, près de la moitié du total des heures de prestation pour un maintien à domicile de qualité.

Évaluations et conseils : l'augmentation se poursuit

La démarche d'évaluation est la pierre angulaire de l'intervention des CMS ; elle permet de partager avec chaque client·e : ses ressources, les risques et les problèmes, son projet de vie. Elle vise également à impliquer et soutenir la personne dans la prise de décision concernant

ses objectifs et les interventions dont elle souhaite bénéficier. Les informations transmises aux client·e·s pour les accompagner dans la gestion de leur santé, ou encore le temps de coordination avec les médecins et les autres intervenant·e·s, sont incluses dans cette catégorie « Évaluations et conseils ».

Ces prestations constituent 8% des heures de prestations et ont continué à augmenter de manière importante en 2022 par rapport à l'année précédente. Au cours de l'année, ce sont 63% des client·e·s qui en ont bénéficié.

Soins infirmiers : les besoins de la population continuent à augmenter

Les soins infirmiers incluent notamment les traitements, les soins, l'administration de médicaments, le suivi des symptômes, les prélèvements pour analyses, le contrôle des signes vitaux et des mesures thérapeutiques, ainsi que les soins techniques et les soins infirmiers pédiatriques.

Ces prestations, qui constituent le 21% du total des heures de prestations et dont 66% des client·e·s ont bénéficié, ont fortement augmenté en 2022 par rapport à l'année précédente. Ainsi, la tendance à la hausse constatée depuis plusieurs années se poursuit.

Soins de base : la progression se poursuit

Les prestations incluses dans les soins de base concernent notamment l'accompagnement ou la suppléance dans les actes de la vie quotidienne tels que la toilette, l'habillage et l'alimentation, ainsi que les soins d'hygiène et de confort et la prévention de complications de l'état de santé.

Les soins de base, qui représentent à la fois la prestation la plus fréquente et celle qui sollicite le volume d'heures total le plus important (46% des heures réalisées), ont également connu une augmentation en 2022 par rapport à l'année précédente. Plus d'un tiers des client·e·s (36%) en a bénéficié.

¹ Données détaillées fournies en annexe.

Aide à domicile : la durée des prestations diminue mais leur nombre augmente

L'aide à domicile inclut l'aide au ménage ainsi que l'aide aux courses ou à la préparation des repas. Ces prestations constituent le 14% du total des heures de prestations et 29% des client·e·s en bénéficient, généralement à une fréquence hebdomadaire.

Alors que le nombre de prestations poursuit sa croissance en 2022, on observe une diminution du nombre d'heures ainsi qu'une légère baisse de la clientèle par rapport à 2021.

Prestations de soutien dans les domaines de la santé et du social : l'augmentation se poursuit

Dans cette catégorie sont incluses les prestations de soutien dans les domaines de la santé et du social comptabilisées en heures complétant l'offre qui contribue au projet de vie des personnes de rester chez elles. Parmi ces prestations figurent le soutien dans les démarches sociales, l'ergothérapie, l'accompagnement psychosocial, le soutien aux proches aidant·e·s, les conseils diététiques ou encore les veilles et présences.

Ces prestations, qui ont augmenté en 2022 par rapport à l'année précédente, constituent le 11% du total des heures de prestations ; 63% des client·e·s en ont bénéficié. La tendance à la hausse constatée depuis plusieurs années se poursuit. Une grande part de celle-ci s'explique par l'augmentation importante et régulière de l'offre de soutien aux proches aidants, ainsi que par le développement des prestations de prévention et promotion de la santé qui sont au cœur de notre démarche en faveur du bien-vieillir. Dans ce contexte, l'ergothérapie et le conseil nutritionnel sont de plus en plus sollicités, au travers de programmes qui répondent à un besoin toujours plus conscient que le maintien en santé passe par le maintien en autonomie physique et une alimentation saine.

Repas à domicile : les besoins restent élevés

Les livraisons de repas à domicile avaient fortement augmenté en 2020 (+19,5%), dans un contexte marqué par la pandémie de CoVID-19. En 2022, malgré l'évolution favorable de la situation sanitaire au cours de l'année, la demande est restée à un niveau très élevé (+12%) comparativement à la situation d'avant la pandémie de CoVID-19.

Système de biotélégilance

Le dispositif Secutel proposé par les CMS permet de favoriser le maintien à domicile grâce à un système d'appel à l'aide – composé d'un bracelet ou pendentif et d'un boîtier – qui permet en cas de chute, malaise ou autre incident lié à la santé, d'accéder facilement et à toute heure à une réponse médico-sociale. Près de 6'700 personnes ont bénéficié de cette prestation en 2022. Parmi les appels passés, ceux ayant été strictement déclenchés en raison d'un problème de santé ont augmenté de manière significative par rapport à 2021 (+19%).

Transports pour les personnes à mobilité réduite : une évolution toujours marquée

Ces courses de transport sont proposées aux personnes qui se déplacent difficilement en raison de problèmes de santé ou en situation de handicap.

En 2022, le volume de courses réalisées a augmenté de manière importante par rapport à l'année précédente (+19%). Elles incluent quelque 1'300 courses effectuées spécifiquement pour les transports vers et depuis les centres de vaccination CoVID-19, en faveur des personnes aptes à se déplacer grâce à ce type de transport et donc non éligibles pour la vaccination à domicile.

Engagement face à la pandémie

Poursuite des mesures de prévention dans les prises en charge à domicile et sortie de crise

Bien que les mesures sanitaires de lutte contre le CoVID-19 aient été progressivement levées au cours de l'année en Suisse, les collaborateur·trice·s des CMS vaudois ont continué en 2022 à faire face à la pandémie et à porter une attention particulière aux gestes barrières, pour la sécurité des client·e·s ainsi que pour la leur. Parallèlement, ils ont continué à être des relais importants auprès de ces populations pour les sensibiliser sur les gestes à adopter et leur donner des conseils et renseignements permettant de favoriser leur santé et leur bien-être. Ils ont également été des vecteurs important d'encouragement à la reprise de leurs activités habituelles d'avant CoVID-19 et de leurs interactions sociales.

La campagne de vaccination à domicile continue

Depuis le 15 février 2021, à la demande du Conseil d'État, les CMS vaudois assurent la vaccination à domicile contre le CoVID-19 pour les personnes, client·e·s ou non des CMS, dans l'impossibilité ou rencontrant des difficultés majeures à se déplacer. Dans un contexte de regain des contaminations durant l'été, la campagne de vaccination de rappel contre le CoVID-19 a été réactivée par le canton de Vaud auprès des 80 ans et plus, avant de s'étendre également à l'ensemble de la population vivant dans le canton. Dans ce contexte, les centres médicaux-sociaux vaudois ont continué d'assurer la vaccination à domicile. En 2022, un total de 2'455 doses de vaccin a été administré, permettant à 2'141 personnes clientes des CMS, issues d'organisations privées de soins à domicile ou d'infirmiers indépendants d'être vaccinées alors qu'elles ne pouvaient pas se déplacer, ou très difficilement.

Préparation à la crise énergétique

En automne 2022, le dispositif de l'AVASAD a mis en place une cellule de crise liée au risque de pénurie d'énergie selon les recommandations de la Confédération et les directives du Canton. Cette cellule de crise est chargée de mettre en place les processus pour garantir la continuité de nos activités auprès des client·e·s ainsi que leur sécurité.

Un Groupe de travail formé d'experts a été intégré à cette cellule afin de définir les différents plans de continuité d'activités et d'assurer une étroite coordination avec les interlocuteurs du domaine de la santé et les services de l'État compétents, de façon à agir, si nécessaire, de manière concertée.

La cellule de crise a œuvré à ce que les informations puissent être disponibles à tous les niveaux du dispositif. Elle s'est également coordonnée avec les communes et les réseaux de soins de façon à répondre à toutes les questions en lien avec cette pénurie.

Le risque de pénurie en Suisse semble limité, mais il est très vraisemblable qu'il vienne à se répéter les hivers prochains, et la cellule de crise continuera de travailler courant 2023 afin de consolider ce qui a été mis en place en préparation à l'hiver 2022-2023.

Prévention et santé 0-20 ans

Petite enfance et familles

Visites à domicile et rencontres parents-enfants

En 2022, les infirmières et infirmiers petite enfance (IPE) ont accompagné 8'003 enfants en les soutenant, eux et leur famille, dans la promotion d'un environnement favorable et d'un développement harmonieux. Le nombre de familles accompagnées a augmenté (+1,9%). Cette hausse est due en particulier à la reprise d'une activité normale, qui avait été impactée par la pandémie de CoVID-19 durant les deux dernières années. Le nombre de visites à domicile, 15'005 au total, a cependant diminué en 2022 par rapport à 2021 (-3,5%). Cette diminution s'explique par la poursuite des entretiens téléphoniques introduits en 2020 afin de pallier l'interruption des visites à domicile dans le contexte de la crise sanitaire. Malgré l'amélioration de la situation en cours d'année et la reprise progressive des visites à domicile, les IPE ont continué à dispenser des prestations par le biais des entretiens téléphoniques, ce moyen étant particulièrement apprécié des parents.

Les rencontres parents-enfants, organisées dans de nombreux lieux du canton, ont connu une augmentation. Au total, 6'032 prestations ont été fournies en 2022 (+ 13,2%). Cette hausse est due à la reprise progressive de ces rencontres ainsi qu'à l'introduction d'animations et d'activités à thème.

Feuillets de santé des nourrissons

Ces feuillets d'information, destinés aux familles, traitent de 14 thèmes de santé des nourrissons. Les feuillets portant sur l'alimentation, l'utilisation des écrans et le sommeil ont été particulièrement plébiscités. Tous les feuillets peuvent être [téléchargés en ligne](#) ou commandés gratuitement. En 2022, 122'592 feuillets de santé des nourrissons ont été envoyés aux familles et aux professionnel·le·s.

Prévention des accidents domestiques

L'activité d'information du programme Pipad'es s'est poursuivie, avec notamment la publication de quatre newsletters, chacune sur un thème de prévention des accidents domestiques en relation avec l'actualité et la saison. Chaque article contient des informations, conseils et astuces pour les familles. Tous les contenus sont disponibles sur [le site internet](#).

D'autre part, plus de 20'000 exemplaires de l'aide-mémoire de prévention des accidents domestiques chez les enfants de 0 à 5 ans ont été envoyés gratuitement à la demande de familles et de professionnel·le·s.

Promotion de l'égalité des chances en matière de santé et de développement

Le programme d'encouragement précoce par le jeu « Apprendre en Jouant, petits:pas » (AEJPP) vise à favoriser l'égalité des chances pour les enfants vivant dans un contexte de vulnérabilité sociale. Il combine des activités de jeu et d'éveil pour encourager le développement de l'enfant, ainsi que des rencontres de groupe favorisant la socialisation des enfants et des adultes qui les accompagnent.

En 2022, 115 enfants ont rejoint ce programme, ce qui représente une hausse de 4,5% par rapport à l'année précédente. Celle-ci s'explique notamment par la création d'une nouvelle équipe dans l'Ouest lausannois, ainsi que l'agrandissement de l'équipe du Nord vaudois.

En 2022 et pour sa troisième année consécutive, le projet pilote « 18 mois » s'est poursuivi à Lausanne et dans la Couronne lausannoise. L'objectif est de proposer aux parents d'enfants âgés de 18 mois de bénéficier d'un entretien téléphonique ou d'une visite à domicile pour aborder les questions pouvant les préoccuper. Il s'agit également de leur rappeler qu'ils peuvent bénéficier d'un accompagnement allant jusqu'à l'entrée à l'école. Au vu de l'accueil favorable reçu par ce programme, il sera déployé dans tout le canton dès janvier 2023.

Santé en milieu scolaire

Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS)

Forte augmentation de l'activité

Les infirmières et infirmiers scolaires ont effectué 81'223 consultations et interventions en 2022, ce qui représente une hausse de +2% par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique notamment par l'augmentation du nombre d'élèves ainsi que la hausse du suivi d'élèves en situation de vulnérabilité en matière de santé mentale.

Accueil des enfants et de jeunes en provenance d'Ukraine

Face à l'arrivée importante de réfugiés ukrainiens, l'Unité PSPS a rejoint la coordination cantonale mise en place en 2022 en lien avec l'accueil d'enfants et de jeunes en provenance d'Ukraine afin de contribuer aux synergies et à la coordination entre les partenaires des milieux sanitaires, pédiatriques, psychiatriques, de la migration, de la santé et prévention, et des écoles.

Sur demande de l'Office du médecin cantonal, les infirmier·ère·s scolaires ont été sollicité·e·s pour répondre le mieux possible aux besoins de santé des enfants et des jeunes concernés. Des protocoles traduits en ukrainien pour les nouveaux arrivants dans les écoles ont été mis en place, avec notamment pour objectif de repérer les besoins de santé particuliers de chacune et chacun, et de permettre une orientation rapide vers des pédiatres ou d'autres professionnel·le·s de santé externes aux établissements d'enseignement et de formation.

Dans ce contexte, les écoles se sont organisées à l'interne pour coordonner les actions de santé communautaire avec le soutien de l'Unité PSPS, en mettant notamment à disposition des ressources sur le bien-vivre ensemble et la lutte contre le racisme.

Projet de lutte contre la précarité menstruelle

En 2021, les Départements de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité et le Département de l'enseignement et de la formation

professionnelle lançaient conjointement le projet pilote « Agir contre la précarité menstruelle ». Ce projet, qui concerne les élèves de la 7^e année primaire jusqu'au postobligatoire, a pour objectifs de briser le tabou des règles et de faciliter l'accès à des serviettes et des tampons en libre-service au moyen de distributeurs installés dans les établissements scolaires. L'Unité PSPS a conduit, sur demande des deux Départements, le projet pilote qui a concerné plus de 50 écoles. Elle a géré la mise à disposition de produits menstruels, mais aussi des ressources de sensibilisation à l'attention des écoles et lieux de formation, ainsi que l'évaluation du projet. Ce projet d'envergure a ainsi permis d'obtenir des données inédites dans le canton de Vaud et de mettre en évidence des besoins avérés pour les jeunes filles.

Formation interdisciplinaire sur la diversité sexuelle et le genre

En 2022, des journées de formation interdisciplinaires ont été proposées sur le thème « Orientation affective et sexuelle & identité de genre : entre promotion de la santé et prévention des violences » pour les équipes de l'Unité PSPS et ouvertes à d'autres professionnel·le·s des écoles, avec pour objectif de mettre en lumière le rôle de l'école dans la sensibilisation et l'accompagnement des jeunes. Les équipes de l'Unité PSPS sont des relais indispensables sur ces questions dans les écoles, que ce soit pour la prise en charge de situations individuelles et l'accompagnement de certain·e·s élèves ou la mise en œuvre de projets permettant de visibiliser ces questions et ainsi contribuer au bien-vivre ensemble au sein des établissements scolaires.

Soutien social et solidarité

Soutien aux proches aidant·e·s

Une augmentation de 14% du nombre de proches aidant·e·s accompagnés

Toutes les personnes proches aidantes du canton de Vaud peuvent bénéficier d'un soutien individuel des centres médico-sociaux sous forme d'écoute, de conseils ou d'un accompagnement dans la recherche de solutions, et d'une carte d'urgence. Bien que la situation socio-sanitaire liée à la pandémie de CoVID-19 se soit progressivement améliorée en cours d'année, les proches aidant·e·s ont continué à être fortement sollicités, soulignant l'importance des aides qui peuvent leur être apportées. Ainsi, ce sont 2'488 personnes qui ont fait appel à un soutien en 2022, soit 14% de plus que l'année précédente ; 827 personnes en bénéficiaient pour la première fois.

Parmi elles, 1'144 personnes ont bénéficié d'une carte d'urgence proche aidant en 2022 (+15,7% par rapport à 2021), celle-ci permettant la mise en place de mesures d'urgence préalablement définies.

Une formation pour les personnes-ressources proches aidant·e·s

L'offre de soutien pour les proches aidant·e·s est assurée par des spécialistes, les « personnes-ressources proches aidants » actives dans chaque centre médico-social. En 2022, elles ont bénéficié d'une formation portant sur les régimes sociaux et aides financières visant à faciliter le repérage de proches aidant·e·s pouvant bénéficier de conseils ou d'un accompagnement pour des démarches sociales.

Aides financières

Octroi d'aides financières pour les prestations non couvertes par l'assurance obligatoire des soins

En 2022, 2'619 personnes ont pu bénéficier d'une aide financière attribuée par l'AVASAD, sur délégation du Canton, pour participer aux frais relatifs à l'aide au ménage, à l'aide à la famille, aux veilles et présences, à la biotélégilance et aux repas à domicile. Ces prestations ne sont pas couvertes par l'assurance obligatoire des soins mais restent essentielles dans une optique de maintien en autonomie de la personne. Ainsi, compte tenu de la fragilité qui peut être induite par la précarité financière, il est capital que ces prestations soient accessibles aux personnes qui en ont besoin.

Ces décisions d'octroi sont rendues par l'AVASAD en application de la Loi d'aide aux personnes recourant à l'action médico-sociale (LAPRAMS) et en complément des autres aides, revenus et couvertures tels que les prestations complémentaires (PC) à l'AVS/AI, les assurances complémentaires ou le revenu d'insertion (RI). Au total, 4'234 demandes ont été traitées par l'AVASAD, en majorité pour des client·e·s des CMS ainsi que pour des personnes faisant appel aux prestations de relève professionnelle de la Fondation Pro-XY pour les Proches aidants et de l'Association Alzheimer Vaud.

Centrale des solidarités

Une ligne durablement ouverte à l'ensemble de la population

La Centrale des solidarités a été mise en place par le Canton en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire liée au CoVID-19. Elle a pour mission de faciliter l'accès à des aides sociales et d'apporter une réponse coordonnée aux besoins d'appui social, d'aide pratique et d'accompagnement de la population. Cette réponse est assurée par téléphone.

La Centrale des solidarités accomplit sa mission en collaboration avec les organismes du dispositif socio-sanitaire vaudois.

La participation de la Centrale des solidarités à plusieurs ateliers en 2022 a contribué à la création et au lancement de l'Observatoire des précarités porté par la Haute école de travail social de Lausanne (HETSL). Il constitue un lieu d'échange et de documentation des savoirs en lien avec les précarités réunissant divers actrices et acteurs de la santé et de l'action sociale.

Des demandes nombreuses et variées

Près de 1'000 demandes ont été traitées par les répondantes et répondants sociaux de la Centrale des solidarités en 2022.

Sur le total des demandes traitées, près d'un quart a concerné des besoins en lien direct avec la situation sanitaire, tels que la facilitation de l'organisation de transports vers les centres de vaccination pour les personnes rencontrant des problèmes de mobilité ou encore des demandes en lien avec la vaccination contre le CoVID-19.

Les autres demandes ont permis de répondre à des besoins d'information et d'orientation sociale, tels que des demandes de prestations financières et d'assurances sociales, des sollicitations en lien avec la santé, l'isolement, l'accompagnement au quotidien, le soutien psychologique ou encore l'aide alimentaire et l'aide au logement.

Développement et promotion de la santé durable

La santé durable est définie par un bien-être physique, psychologique et social, maintenu tout au long de la vie, qui évolue dans des environnements où il y a un accès à des ressources humaines et matérielles de qualité, dispensées avec un souci d'équité sociale et de genre pour toutes les populations, incluant les groupes en situation de vulnérabilité et pour les générations futures.

Source : Centre intersectoriel en santé durable de l'Université du Québec, à Chicoutimi (UQAC).

Études et perspectives sur le bien-vieillir

Promotion du vieillissement en santé

Le dispositif de l'AVASAD a initié en septembre 2020 un travail de recherche et développement autour du bien-vieillir. Il s'inscrit dans ses objectifs stratégiques 2020-2025 ainsi que dans les politiques de l'État de Vaud et notamment la politique des vieillesses et des vieillissements (Vieillir2030). Cette démarche vise à contribuer à une compréhension renouvelée et documentée de la situation des seniors, de leurs ressources, de leurs attentes et de leurs besoins, ainsi qu'à développer des offres innovantes en matière de santé communautaire, de prévention et de promotion de la santé, en intégrant l'accompagnement social, l'aide et le soin. Entre 2020 et 2022, plusieurs études et recherches ont été réalisées par le dispositif de l'AVASAD en partenariat avec la Chaire de l'UNESCO et Centre collaborateur OMS « ÉducationS & Santé », qui apporte son expertise scientifique et une large expérience internationale.

Ces différents travaux ont conduit à l'élaboration d'un plaidoyer pour le bien-vieillir dans le canton de Vaud, qui a été publié en février 2022. Ce plaidoyer est une prise de position du dispositif de l'AVASAD en faveur du passage progressif de l'actuel système de soins à un système de santé orienté vers davantage de prévention, dans une dynamique de santé durable.

Étude AVASAD sur les perceptions du bien-vieillir auprès des seniors

Le deuxième volet de l'étude consacrée à la vision du bien-vieillir des seniors qui bénéficient d'aide et de soins à domicile a été rendu public lors d'une conférence de presse en mai 2022. Ce sont 1'440 seniors vaudois bénéficiaires de prestations d'aide et de soins des CMS qui ont été sondés par le biais d'une enquête par questionnaire cherchant à examiner les perceptions du « bien-vieillir » par les seniors eux-mêmes.

Aujourd'hui, pour leur vie quotidienne, les personnes de 65 à 80 ans clientes des CMS se déclarent globalement satisfaites à très satisfaites de leur logement (92%), des prestations du CMS (87%), de l'accès aux soins (82%) et de leurs relations familiales (81%).

La satisfaction la plus faiblement exprimée concerne les loisirs encore possibles (58%) ou l'offre d'activités dans la commune/quartier (42%). Ainsi, à titre d'exemple, environ 55% des répondants ont totalement renoncé à aller au cinéma, au théâtre, au concert ou au musée, et même environ quatre clients des CMS sur dix ne se promènent plus ou que très rarement. Visiblement, le manque de distractions et de liens sociaux pèse, et quatre répondants sur dix déclarent ainsi se sentir seuls ou déprimés. Ce sont essentiellement l'état de santé et le fait de vivre seul qui influencent les résultats. Il n'y a par contre que peu de différences entre genres, âges ou lieux d'habitation.

Être respectées dans leurs choix en matière de santé apparaît comme un enjeu central pour une large partie des personnes interrogées.

La santé, pas le seul problème...

Malgré les difficultés les obligeant à recourir au CMS, environ trois quarts des sondés estiment encore disposer d'une santé suffisante pour avoir des activités physiques, sociales ou de loisirs. Cependant, plus d'un quart (26%) n'en ont pas toujours la capacité financière et surtout, pour six répondants sur dix, c'est l'accès général à l'information (ou sa compréhension) qui constitue un obstacle de taille pour agrémenter leur vie.

On constate également que près de deux tiers des répondants estiment avoir besoin d'être mieux informés, de savoir trouver l'information et d'identifier sa pertinence pour leur situation ou celle d'un proche.

La vie sociale et le soutien « humain » à favoriser

Pour « bien vieillir » à domicile, bénéficier du soutien de proches et du CMS (87%), ainsi que profiter de moments avec la famille et les proches (86%) sont les facteurs les plus importants pour toutes les catégories de clients, mais le besoin d'une vie sociale satisfaisante en dehors de ce cadre est également clairement exprimé (79%). Par exemple, 83% des clients attachent de l'importance à pouvoir se déplacer facilement, 77% veulent pouvoir partager des repas avec d'autres personnes et 75% rêvent de journées « bien remplies ». Les répondants sont aussi 78% à vouloir continuer à être utiles

à leurs proches. À noter que si les clients seniors des CMS sont largement bénéficiaires de la solidarité de proches aidants (87%), ils sont eux-mêmes aidants dans la majorité des cas (64%), principalement sur le plan moral, mais parfois aussi financier, administratif ou pratique.

Des pistes pour le futur

Dans la continuité de la démarche du bien-vieillir, deux projets ont vu le jour au sein du dispositif de l'AVASAD grâce aux financements de la Fondation Leenaards. Le premier projet, « Développement des compétences des professionnels en promotion de la santé », a pour objectif de développer les compétences de l'ensemble des professionnel·le·s du dispositif de l'AVASAD vers une approche de promotion de la santé. Dans un second temps, le projet prévoit de développer spécifiquement les compétences en santé des seniors eux-mêmes. Développé en 2022, il sera progressivement déployé à l'ensemble du dispositif en 2023.

Le second projet, « la gérontechnologie au service de la promotion de la santé », se concentre sur le développement d'une technologie plus avancée que celle des appareils Secutel actuellement en place permettant d'améliorer davantage la qualité de vie et la sécurité des seniors et de leur entourage, et de favoriser le maintien de leur autonomie. La première phase du projet s'est terminée en décembre 2022 avec la rédaction d'un rapport qui fera l'objet d'une publication en 2023. La suite du projet consistera en la réalisation d'un pilote pour évaluer les possibilités de déploiement cantonal.

Participation de l'AVASAD au Congrès mondial du SIDIIEF

La participation du dispositif de l'AVASAD sur le vieillissement en santé au Congrès mondial du SIDIIEF à Ottawa, en automne, a été une autre opportunité de mettre en avant les réflexions menées sur ce sujet. À cette occasion, un ensemble de propositions visant la mise en œuvre de dispositifs d'aide et de soins à domicile promoteurs de santé a été partagé et discuté au cours d'un atelier. Il a laissé une place significative au partage d'expériences des participants et aux échanges sur la base des initiatives présentées.

Programme de réadaptation à domicile

Lancement d'un projet pilote

Le dispositif de l'AVASAD a conduit en 2022 un projet pilote, « Réadaptation à domicile », dans les CMS de Gland-Ville (Fondation la Côte) et Sainte-Croix (ASPMAD). Développé par les CMS, ce programme a pour objectif de permettre aux personnes touchées par un problème de santé temporaire ou durable et qui éprouvent des difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne, de retrouver leur autonomie grâce à un programme sur mesure de réadaptation dans leur lieu de vie.

Plus particulièrement, cette prestation s'inscrit pleinement dans la vision du bien-vieillir, et vise à :

- rétablir, maintenir ou améliorer l'autonomie et l'indépendance dans les activités quotidiennes,
- favoriser la participation sociale dans la communauté,
- encourager la participation à des activités promotrices de santé,
- développer les compétences en santé.

Un programme court et intensif

Le programme se déroule sur une durée moyenne de trois semaines. Elle combine l'intervention interdisciplinaire de professionnel·le·s de santé plusieurs fois par semaine, 7j/7. Les interventions et traitements nécessaires sont déterminés et coordonnés entre le bénéficiaire, ses proches, le médecin traitant·e et les professionnel·le·s de soins du réseau de santé.

Ciblés sur les activités habituelles du bénéficiaire et ses besoins, des suivis spécifiques peuvent être mis en place, tels qu'une réadaptation spécialisée, l'intervention d'un diététicien ou encore un soutien psychosocial. Les objectifs thérapeutiques sont adaptés à chaque personne et à son rythme. Cette prestation est dispensée sur prescription médicale.

Des partenariats indispensables

Afin d'assurer un programme de réadaptation à domicile adapté aux besoins des bénéficiaires, une collaboration étroite est nécessaire avec des spécialistes externes, par exemple des physiothérapeutes, logopédistes ou médecins gériatres.

Dans le cadre du projet pilote, ce sont plus spécifiquement la clinique de la Lignière pour le CMS de Gland-Ville et le Réseau Santé Balcon du Jura pour le CMS de Sainte-Croix qui ont collaboré à la mise en place du programme. Les physiothérapeutes et médecins spécialistes mobilisés ont été d'un précieux soutien pour la mise en place du programme.

Un déploiement cantonal

Après la phase pilote qui a abouti à des résultats prometteurs auprès des partenaires et des clients avec le soutien de la Direction générale de la Santé du Canton, ce programme sera progressivement déployé en 2023 au sein de tous les CMS des associations et fondations du canton. Un plan de formation spécifique sera mis en place pour les professionnel·le·s des CMS.

Nouveau modèle de soins en pratique avancée

Depuis le mois de mai 2022, le dispositif de l'AVASAD participe au développement et à l'implémentation d'un nouveau modèle de soins en pratique avancée, en collaboration avec l'Institut Universitaire de Formation et Recherche en Soins (IUFRS) et l'IMAD (Institution genevoise de maintien à domicile). Ce projet vise à développer et à mettre en place un modèle de soins intégrant des infirmières de pratique avancée dans les soins à domicile (IPADom) des cantons de Genève et de Vaud. Le projet s'étendra de septembre 2023 à septembre 2025. Le protocole d'étude a été rédigé en 2022, sous l'égide de l'IUFRS, en partenariat avec le dispositif de l'AVASAD et de l'IMAD pour les questions concernant les modèles de maintien à domicile et leurs missions respectives. Courant mars 2023, il a été proposé à la Fondation Leenaards pour une demande de fonds. L'IUFRS a par ailleurs déjà obtenu le financement de la Fondation pour des bourses d'études de 18 mois (Infirmier·ère·s clinicien·ne·s spécialisé·e·s) ou 24 mois (Infirmier·ère·s praticien·ne·s spécialisé·e·s) qui seront réparties entre Vaud et Genève.

Durabilité

Axes d'intervention

Le dispositif de l'AVASAD, en sa qualité d'acteur socialement responsable, a inscrit le développement durable dans ses Axes et objectifs stratégiques 2020-2025 comme ligne de réflexion transversale à toutes les dimensions de son engagement.

Dans une dynamique de santé durable, il s'engage à répondre aux enjeux sociaux, économiques et éthiques, mais également environnementaux, ceci, en initiant des actions concrètes. Afin de prendre des mesures tangibles tout en s'assurant qu'elles soient basées sur des données documentées, l'année 2022 a été marquée par une volonté d'identifier les activités du dispositif ayant le plus important impact environnemental. Ainsi, en partenariat avec un prestataire externe spécialisé, le Groupe de travail pour la durabilité de l'AVASAD a élaboré un bilan carbone sur l'ensemble du dispositif. Les résultats ont permis d'identifier l'empreinte carbone globale ainsi que les domaines en liens directs avec les activités de l'institution dans lesquels elle est la plus importante.

Dans la mesure où le maintien à domicile, que ce soit pour l'aide ou les soins, nécessite de se rendre chez le client, c'est sans surprise que le déplacement représente la principale source d'émissions de CO₂. Dans l'ordre, la mobilité est suivie par les achats et la vente de biens et services, tels que les repas livrés aux bénéficiaires, les contrats de téléphonie ou encore le matériel médical utilisé par les intervenants ou vendu aux clients. Les serveurs, les ordinateurs, le matériel de bureau, etc. leur emboîtent le pas, tandis que les émissions de CO₂ en lien avec le secteur de l'énergie ferment la marche, notamment pour remplir les besoins en chaleur.

Ces résultats ont permis de tirer des lignes claires sur les axes d'intervention et des pistes d'amélioration tangibles ont pu être formulées. En 2022, ce sont les questions de mobilité qui ont été traitées prioritairement.

Mobilité et optimisation des déplacements

Les déplacements dans les milieux de vie des clients, où qu'ils se trouvent dans le canton de Vaud, sont intrinsèquement liés à la mission de l'AVASAD. Ainsi la mobilité, avec 49% des émissions totales, représente la principale source d'émissions de CO₂.

Chaque semaine, ce sont près de 88'500 prestations que les collaborateur·trice·s des CMS effectuent dans le canton de Vaud, qui s'étend sur plus de 3'200 km². En 2022, ce sont près de 14 millions de kilomètres qui ont été effectués, tous modes de déplacement confondus. Considérant l'évolution démographique dans le sens d'un vieillissement de la population vaudoise, ainsi que l'augmentation des sollicitations auprès des CMS, il est probable que les distances parcourues annuellement par l'ensemble des collaborateur·trice·s augmentera encore à l'avenir.

Dès lors, les enjeux liés aux déplacements, tant dans les moyens utilisés que dans l'organisation des tournées et le développement de notre présence sur le territoire par les CMS, représentent une priorité dans les réflexions à mener pour limiter les émissions de CO₂ du dispositif.

Le report modal, transfert d'un moyen de transport vers un autre, reste à ce jour le moyen le plus efficace pour diminuer les émissions liées à la mobilité. Cette réorientation vers des modes de déplacement alternatifs tels que les transports en commun, le vélo, le vélo électrique, etc. a un impact sur toutes les sources d'émission de CO₂ en lien avec la mobilité.

Fort de ces constats, des pistes d'amélioration ont été émises, certaines d'entre elles concrétisées, afin de proposer des solutions de mobilité plus respectueuses de l'environnement aux collaborateur·trice·s du dispositif de l'AVASAD.

En parallèle, il a été question de mettre en place le cadre permettant de les limiter. Ainsi, les possibilités de télétravail ont été généralisées et étendues pour l'ensemble des collaborateur·trice·s du dispositif ; jusqu'à deux jours

de travail à distance par semaine sont désormais possibles pour les équivalents temps plein, tandis que la règle est appliquée au prorata du taux d'activité pour les personnes à temps partiel.

Par ailleurs, des réflexions menées sur la base d'une lecture géographique de la localisation des CMS ont été menées, notamment en vue d'identifier les optimisations possibles en termes de déplacements des intervenants de terrain.

S'agissant d'inciter au report modal, des flottes de vélos électriques ont été mises en service à titre de projet pilote. C'est le cas dans un nombre important de CMS, notamment dans la Broye via l'initiative « Bike to Work » ainsi que dans le nord vaudois où 1'200 kilomètres ont été effectués en vélos électriques sur une période de quatre mois. Ces derniers, attribués personnellement, complètent les autres modes de transport selon la nature des tournées du personnel de terrain. En outre, ce dernier peut en bénéficier de manière illimitée pour usage privé. Cette démarche permet d'allier une réduction des émissions de CO₂ à la promotion de la santé des collaborateur·trice·s.

D'autre part, si la flotte actuelle des véhicules du dispositif avait d'ores et déjà été pensée en termes d'économicité de CO₂, son prochain renouvellement, en 2024, représente une réelle opportunité. Une flotte de véhicules d'entreprise d'une durée de vie prolongée et comprenant des modèles de véhicules plus compacts, légers, hybrides ou encore électriques constitue une piste tangible. La proposition d'autres solutions de mobilité à plus large échelle telles que des abonnements de transport en commun, l'extension de l'usage du vélo électrique, la marche ou encore le car-sharing (ex. Mobility) représente également un grand intérêt. Dans cette optique, et en vue d'évaluer l'intérêt des collaborateur·trice·s pour un véhicule de la flotte et/ou d'autres possibilités en mobilité, un sondage a été créé en 2022. Des questions en lien avec les habitudes de déplacement des collaborateur·trice·s, tout comme leur intérêt pour un véhicule de la flotte d'entreprise, un abonnement Mobility et encore de transports publics ont par exemple été posées. Les premiers retours sont attendus dès le printemps 2023 afin de documenter les axes d'amélioration, d'analyser et d'élaborer un plan d'action dans la continuité.

Vu des régions

Cette section met en évidence les différents projets que chaque association et fondation membre du dispositif de l'AVASAD a mis sur pied pour la population vaudoise, pour leurs client·e·s et pour leurs collaborateur·trice·s.

Cette section offre également un aperçu des principaux changements opérés, destinés en particulier à optimiser l'organisation des équipes et assurer la qualité et la sécurité des prestations.

Liens vers les pages spécifiques :

- [CMS lausannois - Fondation Soins Lausanne](#)
- [CMS de la Couronne lausannoise - APROMAD](#)
- [CMS de l'Ouest lausannois - APREMADOL](#)
- [CMS de l'Est vaudois - ASANTE SANA](#)
- [CMS de la Broye - ABSMAD](#)
- [CMS du Nord vaudois - ASPMAD](#)
- [CMS de La Côte - Fondation de La Côte](#)



En juin 2022, le dispositif a participé à la Journée des communes vaudoises à Chavornay, l'occasion d'aller à la rencontre des actrices et acteurs politiques ainsi que de la population. Cette présence a également permis la mise en lumière des activités du dispositif et de son ancrage dans tout le canton de Vaud.

(Photo de gauche), de gauche à droite : Tristan Gratier, Président, Susana Garcia, Directrice Générale, Gianni Saitta, Directeur du Service des finances et du pilotage de la performance jusqu'en novembre 2022, Isabelle Brès-Bigey, Directrice de l'APROMAD, Caroline Gilgen, Directrice de la Fondation Soins Lausanne, Pierre Salvi, Président d'ASANTE SANA, Thierry Azzola, Directeur de l'ASPMAD, Tiziana Brutto Koller, Directrice de l'APREMADOL, Leila Nicod, Directrice d'ASANTE SANA, Virginie Ricciuti, Responsable de l'équipe 24/24 Nord vaudois jusqu'en février 2023. (Photo de droite), deuxième personne depuis la gauche : Vassilis Venizelos, Chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES) depuis juillet 2022.

CMS lausannois - Fondation Soins Lausanne

Une activité plus dense

Le volume de prestations délivrées à la population a dans l'ensemble augmenté. Cette augmentation de 3,5% de prestations de soins est garantie malgré la difficulté à recruter des professionnels dans le domaine de la santé.

Ancrage local, un service de proximité

Dans le cadre de la journée intercantonale d'engagement en faveur des personnes proches aidantes, les personnes-ressources des CMS ont tenu un stand au marché de Lausanne. Au vu du succès rencontré, ce type d'action va être reconduit.

Prévention et promotion de la santé au travail

L'offre de santé et sécurité au travail s'étoffe avec le développement de projets et d'accompagnements axés sur la prévention. Des ateliers sur l'ergonomie des mouvements dans les tâches d'aide et de soins sont proposés au personnel de terrain. Un après-midi santé et sécurité au travail a également été mis en place pour le personnel soignant nouvellement engagé.

Plusieurs actions d'encouragement à bouger ont été proposées aux collaborateur·trice·s notamment « kil'santé à la FSL » ainsi que la participation à « Bike to work ».

Mobilité et durabilité

Avec l'aide d'une société experte et en collaboration avec l'AVASAD, la direction a entamé une réflexion stratégique sur l'adaptation des structures institutionnelles les plus à même de répondre efficacement à leur mission, et au principe de proximité géographique de la clientèle. La première étape a abouti au printemps 2022 avec la création de deux antennes rattachées au CMS Chailly-Sallaz ayant pour objectifs d'améliorer l'accessibilité à la clientèle, d'optimiser l'organisation des tournées et d'alléger les temps de déplacement. Ces antennes permettent également de doter les collaborateur·trice·s de conditions de travail plus adaptées à leurs activités (salles de pause, accès au matériel de soins).

Engagée depuis plusieurs années dans la promotion de la mobilité douce, la Fondation a été citée en exemple par le Canton à l'occasion du lancement de la campagne de sensibilisation aux plans de mobilité d'entreprise.

À la suite d'une phase test extrêmement positive sur les années 2020 et 2021, ce sont 20 micro-véhicules électriques roulant à 30 km/h qui ont rejoint la flotte des CMS lausannois en début d'année.

Engagement face à la pandémie et campagne de vaccination à domicile

En 2022, les collaborateur·trice·s des CMS lausannois ont poursuivi leurs efforts face à la pandémie, notamment en soignant à domicile les personnes atteintes de CoVID-19 et en participant à la campagne de vaccination. Au quotidien, ils et elles ont porté une attention particulière aux gestes barrières, pour la sécurité des client·e·s et la leur. Avec la levée progressive des mesures sanitaires de lutte contre le CoVID-19, la sortie de crise donne l'occasion de rappeler que les CMS sont à même d'accompagner leurs client·e·s dans un retour progressif à la vie normale et à la reprise de leurs activités.

Autres projets

Dans un contexte de recrutement particulièrement difficile, l'accueil des nouveaux collaborateurs a été redynamisé avec une nouvelle présentation des différents services transversaux et la Commission du personnel. Une brochure d'accueil a également été éditée et est systématiquement remise.

Rapport d'activité complet

[Lien vers le rapport d'activité 2022 de la Fondation Soins Lausanne](#)

Faits et chiffres

Personnel	756 collaborateur·trice·s (490 EPT)
Clientèle	3'318 client·e·s en moyenne par mois
Centres médico-sociaux	7 CMS : ▪ Ancien-Stand ▪ Centre-Ville ▪ Chailly-Sallaz ▪ Montelly ▪ Ouchy ▪ Riponne ▪ Valency
Services ou équipes spécifiques	▪ CMS Lausanne 24 ▪ Infirmières de la petite enfance ▪ Salon lavoie (en coordination avec Polyval) ▪ Bureau de coordination des transports pour personnes à mobilité réduite (TMRL) ▪ Courses à domicile (mission.com) ▪ Apprendre en Jouant, petits:pas

CMS de la Couronne lausannoise - APROMAD

Une activité dense en particulier chez nos jeunes clients

Le volume de prestations délivrées à la population adulte est resté stable, mais a énormément augmenté chez les enfants de 0 à 18 ans. Dans le cadre du désengorgement du CHUV, le nombre de client·e·s pris en charge pour des prestations de réadaptation à domicile (CMS READOM) a augmenté de 25%. Ainsi, sur demande et avec le soutien du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), l'équipe d'infirmière et d'ergothérapeutes du CMS READOM a été renforcée.

L'engagement d'une ressource supplémentaire a permis de renforcer le suivi diététique, permettant un accompagnement plus soutenu des client·e·s, favorisant ainsi leur maintien à domicile.

Ancrage local, un service de proximité

Une demi-journée d'immersion et de découverte des CMS a été organisée pour les syndicats, municipaux et députés de la Couronne lausannoise. Le CMS de Prilly-Nord a en outre reçu la visite de Sandrine Evéquoz, Présidente du Grand Conseil vaudois.

En collaboration avec ses partenaires régionaux, l'association a participé à la mise en place d'une action de « Proche ensemble » à l'occasion de la journée intercantonale d'engagement en faveur des personnes proches aidantes.

Un partenariat avec l'hôpital ophtalmique Jules-Gonin a été conclu. Celui-ci permettra ces prochaines années de sensibiliser les collaborateur·trice·s aux problématiques en lien avec la baisse de la vision et ainsi de développer des actions de prévention auprès des bénéficiaires dans ce domaine.

Prévention et promotion de la santé au travail

L'Association a mis en place et formé une Commission santé et sécurité au travail constituée de la spécialiste santé au travail, de cadres de la direction et de personnes relais santé et sécurité au travail, représentant le personnel des CMS.

Deux collaboratrices ont participé à la campagne cantonale de sensibilisation à l'hygiène des mains auprès des professionnel·le·s.

Mobilité et durabilité

Avec l'aide d'une société experte, et sur l'entier du dispositif, une étude régionale sur l'adaptation des structures institutionnelles les mieux à même de répondre efficacement à leur mission et au principe de proximité géographique de la clientèle, a été menée.

Engagement face à la pandémie et campagne de vaccination à domicile

En 2022, les collaborateur·trice·s des CMS de la couronne lausannoise ont poursuivi leurs efforts face à la pandémie, notamment en soignant à domicile les personnes atteintes de CoVID-19 et en participant à la campagne de vaccination. Au quotidien, ils et elles ont porté une attention particulière aux gestes barrières, pour la sécurité des client·e·s et la leur. Avec la levée progressive des mesures sanitaires de lutte contre le CoVID-19, la sortie de crise donne l'occasion de rappeler que les CMS sont à même d'accompagner leurs clients dans un retour progressif à la vie normale et à la reprise de leurs activités. Par exemple, le personnel soignant a veillé à travailler avec les bénéficiaires le déplacement sécuritaire pour faire ses courses ou encore à participer à ses activités usuelles comme jouer aux cartes entre amis.

Autres projets

Dans le cadre de l'appel à projets Vieillir2030 du Département de la santé et de l'action sociale, l'APROMAD, en partenariat avec l'APREMADOL et la Fondation de La Côte, a déposé le projet « Cabinets médicaux – CMS : nouvelle Collaboration pour une Offre de Santé Intégrée (COSI) ». Il s'agit d'intégrer des infirmiers et infirmières des soins à domicile et en particulier celles de pratique spécialisée dans les cabinets médicaux afin de renforcer la collaboration et d'améliorer le suivi des patients.

Rapport d'activité complet

[Lien vers le rapport d'activité 2022 de l'APROMAD](#)

Faits et chiffres

Personnel	872 collaborateur·trice·s (519 EPT)
Clientèle	3'044 client·e·s en moyenne par mois
Centres médico-sociaux	8 CMS : ▪ Cully-Lavaux ▪ Échallens ▪ Épalinges ▪ Le Mont ▪ Oron ▪ Prilly-Nord ▪ Prilly-Sud ▪ Pully
Services ou équipes spécifiques	▪ READOM ▪ Équipe cantonale de soins infirmiers pédiatriques

CMS de l'Ouest lausannois - APREMADOL

Une activité plus dense

Le volume de prestations délivrées à la population a dans l'ensemble augmenté de 13% pour l'aide et les soins à domicile. En parallèle, les difficultés de recrutement de personnel qualifié dans le domaine de la santé ont fortement affecté les équipes des CMS durant l'année 2022.

Ancrage local, un service de proximité

L'Association a participé à l'événement « Cap sur l'Ouest », la fête du district de l'Ouest lausannois en mobilité douce ; un stand permettant notamment la présentation des véhicules de mobilité douce utilisés dans les CMS a été tenu.

Fin octobre, deux soirées ont été proposées dans le cadre de la journée intercantonale d'engagement en faveur des personnes proches aidantes, en collaboration avec les centres d'accueil temporaires (CAT) des Baumettes et ceux de Kanumera-Passiflore. Madame la Conseillère d'État Rebecca Ruiz, Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale, a marqué l'événement de sa présence.

Prévention et promotion de la santé au travail

Constatant que l'une des causes majeures de l'absentéisme est liée aux troubles musculo-squelettiques, deux ateliers sur l'ergonomie ont été organisés pour les auxiliaires polyvalent-e-s.

Mobilité et durabilité

À la suite d'une phase test extrêmement positive sur les années 2020 et 2021, ce sont 5 micro-véhicules électriques roulant à 30 km/h qui ont rejoint la flotte des CMS de l'Ouest lausannois en début d'année.

Engagement face à la pandémie et campagne de vaccination à domicile

En 2022, les collaborateur-trice-s des CMS de l'Ouest lausannois ont poursuivi leurs efforts face à la pandémie, notamment en soignant à domicile les personnes atteintes de CoVID-19 et en participant à la campagne de vaccination.

Au quotidien, ils et elles ont porté une attention particulière aux gestes barrières, pour la sécurité des client-e-s et la leur. Avec la levée progressive des mesures sanitaires de lutte contre le CoVID-19, la sortie de crise donne l'occasion de rappeler que les CMS sont à même d'accompagner leurs client-e-s dans un retour progressif à la vie normale et à la reprise de leurs activités. L'Association a saisi l'occasion d'un courrier aux client-e-s en vue de les sensibiliser à la sortie de crise et de les informer des prestations d'accompagnement de la part des CMS dans cette étape de retour à la normale.

Autres projets

Dans l'objectif d'améliorer la qualité des prestations tout en diminuant l'intervention du personnel intérimaire, les activités des soirs et week-ends, précédemment effectuées par une équipe d'appoint, ont été intégrées aux CMS. Ce grand projet a été lancé pour garantir la continuité des activités 24h/24 et 7j/7. La nouvelle organisation sera effective dès le début de l'année 2023.

La création d'une équipe I-TECH a vu le jour en automne 2022. Elle intervient dans le cadre d'actes techniques spécialisés, nécessitant un haut degré d'expertise. L'équipe I-TECH soutient le personnel des CMS afin d'éviter les déplacements à l'hôpital des populations fragilisées.

Dans le cadre de l'appel à projets Vieillir2030 du Département de la santé et de l'action sociale, l'APREMADOL, en partenariat avec l'APROMAD et la Fondation de La Côte, a déposé le projet « Cabinets médicaux – CMS : nouvelle Collaboration pour une Offre de Santé Intégrée (COSI) ». Il s'agit d'intégrer des infirmiers et infirmières des soins à domicile dans les cabinets médicaux afin de renforcer la collaboration et d'améliorer le suivi des patients.

Rapport d'activité complet

[Lien vers le rapport d'activité 2022 de l'APREMADOL](#)

Faits et chiffres

Personnel	304 collaborateur·trice·s (196 EPT)
Clientèle	1'396 client·e·s en moyenne par mois
Centres médico-sociaux	4 CMS : ▪ Bussigny ▪ Écublens ▪ Renens Nord-Crissier ▪ Renens Sud
Services ou équipes spécifiques	▪ Équipe d'appoint ▪ Laverie ▪ Service Secutel ▪ Repas ▪ Centre d'appels

CMS de l'Est vaudois - ASANTE SANA

Une activité plus dense

Le volume de prestations délivrées à la population a dans l'ensemble augmenté. En particulier, il a été relevé un recours plus important aux prestations de soins de base et aux démarches sociales aussi bien de la part des nouveaux client·e·s que des client·e·s déjà suivis et dont les besoins en santé exigent cet élargissement des plans de soins.

L'Association a renforcé les interventions pour les évaluations des besoins des client·e·s et de leurs proches aidant·e·s afin d'ajuster en continu les plans de soins.

Ancrage local, un service de proximité

Afin de favoriser le maintien ou l'augmentation du niveau d'autonomie du client à son domicile, que ce soit dans le domaine de l'orthopédie, de la cancérologie ou des soins palliatifs, des collaborations régionales avec certains acteurs de la santé tels que la Clinique CIC, L'EMS court-séjour le Maillon et l'Hôpital Riviera-Chablais HRC ont été développées. Le parcours de prise en charge est ainsi amélioré et coordonné.

Prévention et promotion de la santé au travail

Un accent a été mis sur la sensibilisation du personnel terrain à la protection de son intégrité physique et psychique, ainsi qu'à la promotion de la culture de feedback, visant notamment à améliorer la qualité de la communication, l'efficacité dans les missions portées par chacune et chacun et à favoriser le développement personnel.

Mobilité et durabilité

Avec l'aide d'une société experte, et sur l'entier du dispositif, une étude régionale, sur l'adaptation des structures institutionnelles les plus à même de répondre efficacement à leur mission et au principe de proximité géographique de la clientèle, a été menée. L'objectif est de mieux cerner les améliorations à réaliser pour les

tournées dans certaines zones et quartiers de la région du Chablais. Des résultats seront finalisés ces prochains mois et les ajustements nécessaires réalisés.

Engagement face à la pandémie et campagne de vaccination à domicile

En 2022, les collaborateur·trice·s des CMS de l'Est vaudois ont poursuivi leurs efforts face à la pandémie, notamment en soignant à domicile les personnes atteintes de CoVID-19 et en participant à la campagne de vaccination. Au quotidien, ils et elles ont porté une attention particulière aux gestes barrières, pour la sécurité des client·e·s et celle de leurs proches. Avec la levée progressive des mesures sanitaires de lutte contre le CoVID-19, la sortie de crise donne l'occasion de rappeler que les CMS sont à même d'accompagner leurs client·e·s dans un retour progressif à la vie normale et à la reprise de leurs activités. Plus particulièrement, les CMS de Montreux et de Rennaz ont proposé des activités en ville favorisant la mobilité et la sociabilité des client·e·s en groupe de quatre client·e·s accompagnés par un ergothérapeute. L'objectif était d'éviter le déclin fonctionnel de leur état de santé renforcé par le confinement et l'isolement social.

Autres projets

Dès le 1^{er} novembre, tous les client·e·s suivi·e·s bénéficient de prestations planifiées ou non planifiées fournies par l'équipe de nuit, de 22h à 7h30, 7j/7.

Dans le cadre de l'appel à projets Vieillir2030 du Département de la santé et de l'action sociale, ASANTE SANA, avec le soutien académique du Source Innovation Lab de l'Institut et Haute École de la Santé La Source, a soumis un projet consistant à favoriser l'accès au numérique pour les client·e·s des CMS de plus de 65 ans. Le projet vise à élaborer un outil d'identification des besoins des seniors en matière d'utilisation des outils numériques et de le pérenniser à l'ensemble des CMS vaudois.

Rapport d'activité complet

[Lien vers le rapport d'activité 2022 d'ASANTE SANA](#)

Faits et chiffres

Personnel	679 collaborateur·trice·s (456 EPT)
Clientèle	3'143 client·e·s en moyenne par mois (CMS: 2'982 + PSPE: 161)
Centres médico-sociaux	9 CMS : ▪ Chaussy ▪ Clarens ▪ Grande-Eau ▪ Gryonne ▪ La Tour-de-Peilz ▪ Montreux ▪ Rennaz ▪ Vevey Est ▪ Vevey Ouest Pays d'Enhaut: ▪ Mission déléguée au Pôle Santé (PSPE)
Services ou équipes spécifiques	▪ Bureau de coordination des transports pour les personnes à mobilité réduite (TMRE) ▪ Équipe mobile retour à domicile (EMRAD) + Pool

CMS de la Broye - ABSMAD

Une activité plus dense

Le volume de prestations délivrées à la population a dans l'ensemble augmenté. En particulier, il a été relevé que les sorties, de plus en plus complexes depuis le stationnaire, ont eu un impact sur le recours aux prestations d'évaluations et traitements en comparaison aux soins de base. L'activité infirmière s'est accentuée de ce fait ainsi que les évaluations sociales qui elles aussi sont en augmentation.

Ancrage local, un service de proximité

En partenariat avec Pro Senectute Vaud et grâce à un financement de la Fondation Leenaards, le projet « Ri-Poste » a redonné vie aux bureaux de poste fermés. À Vallamand, des activités sont proposées chaque semaine aux seniors de la commune, encadrées par une collaboratrice, cheffe de projets de Pro Senectute. Cette action a pu voir le jour grâce à la bonne collaboration entre les CMS et les communes qui ont participé à la mise en lien des différents acteurs du projet. Les client·e·s des CMS sont informés de cette nouvelle offre sur la commune de Vully-les-Lacs par les collaborateur·trice·s intervenant·e·s sur le secteur.

Les CMS de la Broye ont participé à la journée intercantonale d'engagement en faveur des personnes proches aidantes organisée dans les locaux de l'Hôpital Intercantonal de la Broye. Cette action a permis de réunir tant les infirmières ressources proches aidants que Proxy, et a suscité de nombreux échanges entre professionnels de la santé.

Prévention et promotion de la santé au travail

Afin de prévenir les troubles musculo-squelettiques, la collaboration entre l'infirmière santé et sécurité au travail, les ergothérapeutes et les cliniciennes a été renforcée. Une liste de matériel de base efficient et ergonomique pour toutes prestations d'aide au ménage a été proposée au personnel. Les formations « Manutention de base et protection du dos » et « Poser des bas, de contention sans se faire mal » ont été reconduites.

L'Association a proposé plusieurs nouvelles formations en lien avec la prévention des risques psychosociaux, tels que « Faire-Face » (self-défense/agressions), « Addictions dans le cadre du travail » et « Prévention du burn-out ».

Mobilité et durabilité

Pour la deuxième année consécutive, l'ABSMAD a participé au Challenge « Bike to work ». Vingt collaboratrices y ont participé et ce ne sont pas loin de 8'000 kilomètres qui ont été parcourus en deux mois, suscitant un bel engouement pour la mobilité douce et la petite reine en particulier.

Engagement face à la pandémie et campagne de vaccination à domicile

En 2022, les collaborateur·trice·s des CMS de la Broye ont poursuivi leurs efforts face à la pandémie, notamment en soignant à domicile les personnes atteintes de CoVID-19 et en participant à la campagne de vaccination. Au quotidien, ils et elles ont porté une attention particulière aux gestes barrières, pour la sécurité des client·e·s et la leur. Avec la levée progressive des mesures sanitaires de lutte contre le CoVID-19, la sortie de crise donne l'occasion de rappeler que les CMS sont à même d'accompagner leurs client·e·s dans un retour progressif à la vie normale et à la reprise de leurs activités.

Autres projets

En septembre 2022 a eu lieu le déménagement du CMS de Payerne dans ses locaux après plus d'une année de préparation. Le bâtiment, plus lumineux, bénéficie de la proximité de partenaires du domaine de la santé et du social ainsi que de cabinets médicaux logés sous le même toit ; l'occasion de créer et développer des synergies avec les différents occupants des lieux.

Rapport d'activité complet

[Lien vers le rapport d'activité 2022 de l'ABSMAD](#)

Faits et chiffres

Personnel	295 collaborateur·trice·s (189,9 EPT)
Clientèle	1'205 client·e·s en moyenne par mois
Centres médico-sociaux	3 CMS : ▪ Avenches ▪ Moudon ▪ Payerne
Services ou équipes spécifiques	Infirmier·ère mobile urgences-domicile (IMUD) ¹

¹ Collaboration entre l'Hôpital Intercantonal de la Broye (HIB), l'ABSMAD, le Réseau Santé Social Broye (RSSBF) et l' Association de Médecins extra-hospitaliers de la Broye (AMeHB).

CMS du Nord vaudois - ASPMAD

Une évolution des prestations

Le CMS de Sainte-Croix a participé au projet pilote de programme de réadaptation à domicile, mené par le dispositif de l'AVASAD. Ce programme a pour objectif de permettre à la personne concernée de retrouver les aptitudes nécessaires à maintenir son autonomie et sa santé au travers d'un ensemble de mesures coordonnées entre les professionnels de soins du réseau de santé, le bénéficiaire et ses proches. Dans ce contexte, une collaboration avec les partenaires régionaux, et plus particulièrement avec le Réseau Santé Balcon du Jura, a vu le jour. Les physiothérapeutes et médecins spécialistes mobilisés ont été d'un précieux soutien.

Ancrage local, un service de proximité

Cette année, les CMS du Nord vaudois ont tenu deux stands au marché d'Yverdon-les-Bains. Le premier pour la Journée intercantonale d'engagement en faveur des personnes proches aidantes en la présence de Barrigue venu dédicacer son livre *Oh ! Vieillesse : la galère des proches aidants*. Le second a été tenu lors de la Journée nationale aide et soins à domicile, avec pour objectif de promouvoir les métiers œuvrant dans les CMS afin d'élargir les possibilités de recrutement.

Plusieurs communes ont été rencontrées afin de mieux comprendre les préoccupations et les souhaits de leurs habitants et d'y apporter une réponse au plus proche de leurs besoins.

Mobilité et durabilité

Dix vélos électriques ont été mis à disposition pour les tournées clients du personnel de terrain.

Il s'agit de vélos attribués à des collaborateur·trice·s et utilisables aussi bien au travail que dans leurs loisirs. L'objectif est de déployer l'utilisation des vélos au sein des CMS du Nord vaudois.

Banc proches aidant·e·s

En mai 2022, le premier banc en faveur des proches aidant·e·s a été inauguré à Yvonand.

Cette initiative a été mise en œuvre en partenariat avec le Réseau Santé Nord Broye à la suite d'une idée lancée par un proche aidant et sa compagne proche aidée, avec le soutien de la personne-ressource pour les proches aidants du CMS. Plus de 25 communes ont adhéré au projet et se sont également dotées d'un banc pour les proches aidant·e·s.

Engagement face à la pandémie et campagne de vaccination à domicile

En 2022, les collaborateur·trice·s des CMS du Nord vaudois ont poursuivi leurs efforts face à la pandémie, notamment en soignant à domicile les personnes atteintes de CoVID-19 et en participant à la campagne de vaccination. Au quotidien, ils et elles ont porté une attention particulière aux gestes barrières, pour la sécurité des client·e·s et la leur. Avec la levée progressive des mesures sanitaires de lutte contre le CoVID-19, la sortie de crise donne l'occasion de rappeler que les CMS sont à même d'accompagner leurs clients dans un retour progressif à la vie normale et à la reprise de leurs activités. C'est, par exemple, l'aide aux courses qui a évolué : le personnel auxiliaire va désormais faire les courses avec le·la bénéficiaire lorsque cela est possible afin de l'encourager à sortir de son domicile en étant accompagné·e et de manière sécurisante.

Les ergothérapeutes du CMS de Sainte-Croix ont quant à eux développé des ateliers de groupes « Partage et Entraide » pour travailler les habiletés sociales des participants afin de rompre l'isolement et améliorer la qualité de vie.

Changement à la Direction

Monsieur Thierry Azzola a été nommé Directeur ; il est entré en fonction le 1^{er} janvier 2023.

Rapport d'activité complet

[Lien vers le rapport d'activité 2022 de l'ASPMAD](#)

Faits et chiffres

Personnel	948 collaborateur·trice·s (625,9 EPT)
Clientèle	3'466 client·e·s en moyenne par mois
Centres médico-sociaux	8 CMS : ▪ Cossonay ▪ Grandson ▪ La Vallée de Joux ▪ Orbe ▪ Sainte-Croix ▪ Vallorbe ▪ Yverdon-les-Bains ▪ Yvonand
Services ou équipes spécifiques	▪ 2 équipes de proximité pour appartements protégés ▪ Équipe mobile et pool d'appoint ▪ Professionnel·le·s spécialisé·e·s ▪ Bureau de coordination des transports pour personnes à mobilité réduite (TMR Nord vaudois)

CMS de La Côte - Fondation de La Côte

Une activité plus dense

Le volume de prestations délivrées à la population a dans l'ensemble augmenté de 4,9%. En particulier, le CMS de Gland-Ville a participé au projet pilote de programme de réadaptation à domicile, mené par le dispositif de l'AVASAD. Ce programme a pour objectif de permettre à la personne concernée de retrouver les aptitudes nécessaires à maintenir son autonomie et sa santé au travers d'un ensemble de mesures coordonnées entre les professionnel·le·s de soins du réseau de santé, le·la bénéficiaire et ses proches. Une collaboration étroite avec les partenaires régionaux, et plus particulièrement la Clinique La Lignière, a été nécessaire, mobilisant les physiothérapeutes et médecins spécialistes de cette dernière.

Activités de l'Espace Prévention La Côte

Une chargée de mission en lien avec les seniors a été engagée à l'Espace Prévention. Elle a répertorié les activités destinées aux seniors afin de fournir un inventaire complet aux communes. En outre, des actions conjointes avec les CMS ont été développées, telles que des conférences sur la prévention des chutes et des Diners Quiz sur le thème de la prévention et promotion de la santé, à toute la population de la région.

Ancrage local, un service de proximité

Dans le cadre de l'appel à projets Vieillir2030 du Département de la santé et de l'action sociale, la Fondation de La Côte, en partenariat avec l'APROMAD et l'APREMADOL, a déposé le projet « Cabinets médicaux – CMS : nouvelle Collaboration pour une Offre de Santé Intégrée (COSI) ». Il s'agit d'intégrer des infirmiers et infirmières des soins à domicile dans les cabinets médicaux afin de renforcer la collaboration et d'améliorer le suivi des patients.

Ressources humaines

Des ateliers en vue de favoriser un équilibre entre vie privée et vie professionnelle ont été proposés au personnel.

Une démarche encourageant les collaborateur·trice·s à faire remonter les éventuels incidents qu'ils rencontrent a été instaurée. L'objectif est d'aboutir à une analyse constructive et bienveillante permettant l'amélioration continue tout en limitant les risques d'occurrence de ces événements.

Engagement face à la pandémie et campagne de vaccination à domicile

En 2022, les collaborateur·trice·s des CMS de La Côte ont poursuivi leurs efforts face à la pandémie, notamment en soignant à domicile les personnes atteintes de CoVID-19 et en participant à la campagne de vaccination. Au quotidien, ils et elles ont porté une attention particulière aux gestes barrières, pour la sécurité des client·e·s et la leur. Avec la levée progressive des mesures sanitaires de lutte contre le CoVID-19, la sortie de crise donne l'occasion de rappeler que les CMS sont à même d'accompagner leurs client·e·s dans un retour progressif à la vie normale et à la reprise de leurs activités. Plus particulièrement, le CMS de Nyon a lancé le groupe Eurêka. Sur prescription médicale, sur une période de neuf semaines, un binôme ergothérapeute/infirmière spécialisée offre un atelier dont les objectifs principaux sont de permettre au patient de retrouver confiance et sécurité dans sa vie quotidienne, de favoriser une meilleure participation sociale et aider ainsi à rompre un certain isolement. Les professionnels font le lien avec le réseau et les partenaires en fonction du besoin du patient.

Changement à la Direction

À la suite du départ à la retraite de Monsieur Jacques Charbon, Monsieur Jorge Castro a été nommé Directeur ; il est entré en fonction le 1^{er} mars 2022.

Rapport d'activité complet

[Lien vers le rapport d'activité 2022 de la Fondation de La Côte](#)

Faits et chiffres

Personnel	811 collaborateur·trice·s (573 EPT)
Clientèle	3'123 client·e·s en moyenne par mois
Centres médico-sociaux	9 CMS : ▪ Aubonne ▪ Gland Région ▪ Gland Ville ▪ Morges-Est ▪ Morges-Ouest ▪ Nyon ▪ Rolle ▪ Saint-Prex ▪ Terre-Sainte
Services ou équipes spécifiques	▪ CMS24 ▪ CMS+ ▪ Bureau de coordination des transports pour les personnes à mobilité réduite (TMR La Côte) ▪ Espace Prévention La Côte

Collaborateur·trice·s et gestion RH

Santé, sécurité et bien-être au travail

Poursuite du programme de prévention et de gestion des absences

Le programme de prévention et de gestion des absences, dont la phase pilote avait été lancée en 2020, a été déployé dès 2021 et a pris son essor en 2022 dans tous les CMS, les associations et fondations régionales, les services transversaux et l'Unité PSPS. Ce programme vise à mieux accompagner les collaborateur·trice·s absent·e·s, à soutenir le personnel présent, à développer une culture commune de prévention et de gestion des absences, ainsi qu'à diminuer les charges organisationnelles et financières. En 2022, les efforts se sont essentiellement portés sur le pilotage trimestriel du programme par chaque association/fondation. Lors de ces bilans, les plans d'action préalablement mis en place sont analysés et adaptés en fonction de leurs résultats, ceci, afin de prévenir les absences et accompagner les collaborateur·trice·s en incapacité de travail.

Déploiement d'une nouvelle politique de télétravail

Face à l'augmentation du recours au télétravail pendant la pandémie de CoVID-19 et le bilan positif qui en a été tiré par les collaborateur·trice·s, le dispositif a fait évoluer sa politique en matière de télétravail. Cette nouvelle politique est entrée en vigueur en 2022 et a été progressivement mise en œuvre. Les possibilités de télétravail ont ainsi été généralisées et étendues pour l'ensemble du personnel ; jusqu'à deux jours de travail à distance par semaine sont désormais possibles pour les équivalents temps plein, tandis que la règle est appliquée au prorata du taux

d'activité pour les personnes à temps partiel. Cette nouvelle politique permet ainsi à un plus grand nombre de personnes qui le souhaitent, et dont l'activité le permet, d'effectuer un pourcentage plus élevé de leur travail à distance et par là, à permettre un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Poursuite des mesures de protection contre le CoVID-19, promotion de la vaccination et tests de dépistage

L'année 2022 a été une nouvelle fois marquée par le CoVID-19, mais de manière différente par rapport aux deux années précédentes. En effet, l'évolution favorable de la situation épidémiologique en cours d'année a permis à la Suisse d'entamer une phase de normalisation. Les directives et plans de protection ont ainsi été actualisés au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire et des décisions des autorités. Les mesures de protection ont ainsi continué à être appliquées de manière consciencieuse et efficace.

Dans ce contexte, et afin de favoriser la santé et la sécurité du personnel ainsi que celles des client·e·s, le dispositif de l'AVASAD a poursuivi la campagne de promotion de la vaccination auprès de ses collaborateur·trice·s. De même, la possibilité de dépistage en cas de symptômes a été maintenue pour l'ensemble du personnel des 49 CMS du dispositif.

Revalorisation des salaires, conditions de travail et avantages

Revalorisation des salaires du personnel de terrain

Le dispositif de l'AVASAD est engagé dans une démarche de revalorisation des conditions salariales du secteur sanitaire parapublic vaudois, en collaboration avec ses partenaires signataires de la convention collective de travail CCT-San. Depuis 2020, trois étapes de revalorisation ont eu lieu. La troisième, dédiée aux collaborateur·trice·s de terrain diplômés HES, s'est déroulée en 2022.

Mise en place d'avantages pour les collaborateur·trice·s

Afin de s'investir dans le bien-être des collaborateur·trice·s, le dispositif de l'AVASAD ne cesse de développer sa liste d'avantages, tels que des rabais négociés avec un certain nombre de partenaires sur une série de produits du quotidien,

d'offres de services ou de loisirs. Ouverte aux propositions des collaborateur·trice·s, cette liste de prestations se veut évolutive afin d'offrir un panel d'offres toujours plus riche et diversifié.

Nouveau règlement du personnel

Dans le cadre de ses objectifs stratégiques 2020-2025, le dispositif de l'AVASAD a entrepris l'élaboration d'un nouveau règlement du personnel visant à garantir l'équité de traitement entre les collaborateur·trice·s et à s'adapter aux nouvelles règles légales. Ce nouveau règlement, qui remplacera le règlement d'application de la convention collective de travail (RAC), harmonise et améliore les conditions de travail et avantages au sein du dispositif. Rédigé courant 2022, les nouvelles règles entreront en vigueur au printemps 2023 et s'appliqueront à l'ensemble du personnel.

Reprise des formations et digitalisation

Reprise des formations en présentiel et poursuite de la digitalisation

Durant la pandémie de CoVID-19, seules les formations obligatoires les plus essentielles avaient pu être maintenues. Parmi les autres formations, certaines avaient été suspendues, tandis que d'autres avaient connu un processus de digitalisation, notamment par le développement de nouveaux supports d'e-learning. Grâce à l'évolution favorable de la situation sanitaire en Suisse et la levée des mesures de prévention du CoVID-19 dès le mois d'avril, une partie de ces formations ont progressivement pu reprendre en mode présentiel, à un rythme soutenu, pour rattraper le retard accumulé. Le dispositif de l'AVASAD désirent continuer à développer le digital et l'autoformation, d'autres modules de formation ont en parallèle été créés ou mis à jour sur des sujets tels que l'utilisation d'outils informatique (dossier client, outil de gestion du temps de travail, etc.) et la sécurité des données informatiques. Les com-

missions du personnel, de par leur rôle transversal essentiel au sein du dispositif, ont également bénéficié d'offres de formations étoffées en 2022.

Culture du feedback

L'enquête de satisfaction qui s'est déroulée fin 2018 a mis en lumière l'importance pour les collaborateur·trice·s de recevoir davantage d'appréciations sur leur travail. Le dispositif de l'AVASAD s'est ainsi employé à créer trois modules de formation permettant d'instaurer progressivement une culture du feedback à l'échelle de tout le dispositif. Cette démarche vise à favoriser le dialogue et l'entraide au sein du personnel. En créant un terrain propice au retour d'information sur les actions professionnelles de chacune et chacun, elle contribue à l'efficacité des missions portées par les collaborateur·trice·s et favorise le développement personnel. Conçus en 2022, ces modules de formation seront déployés en 2023.

Effectifs et démographie

Chiffres clés¹

Personnel	▪ 4'965 collaborateur·trice·s ▪ 3'285 EPT
Répartition au sein du dispositif	▪ 90,3% du personnel (EPT) travaille dans les CMS
Répartition par genre	▪ 86% de femmes ▪ 14% d'hommes
Nationalités	▪ 71 nationalités, dont 64% de Suisses
Taux d'activité	▪ Plein temps : 9% / Temps partiel : 91% ▪ Taux d'activité moyen : 67%

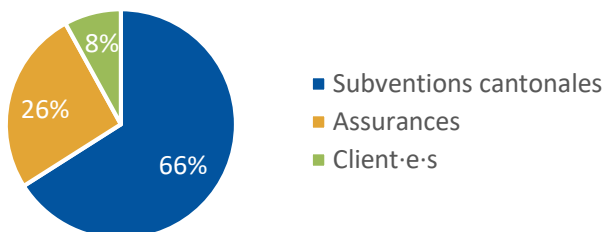
¹ Les données détaillées sont fournies en annexe.

Finances

Sources de financement

Vue d'ensemble

Le financement total du dispositif de l'AVASAD en 2022 est de CHF 419,4 millions. Ce financement est assuré à 66% par l'État de Vaud et à 34% par les assurances et les client·e·s.



Évolution des financements

La facturation aux assurances et aux client·e·s a augmenté de CHF 3,8 millions en 2022 par rapport à 2021 (+3%). Cette augmentation a été engendrée par une hausse des prestations d'aide et de soins à domicile (+2,8% d'heures de prestations par rapport à 2021).

Les subventions de l'État de Vaud ont augmenté de CHF 5 millions en 2022 par rapport à 2021 (+1,9%) en raison de l'augmentation des prestations et de la prise en charge des revalorisations salariales de la troisième étape du processus de bascule vers la grille HRC. Les subventions comprennent également le financement des coûts en lien avec le CoVID-19 et la vaccination à domicile qui ont quant à elles diminué par rapport à l'année 2021.

Détail des financements 2022 et comparaison avec 2021

Sources de financement kCHF

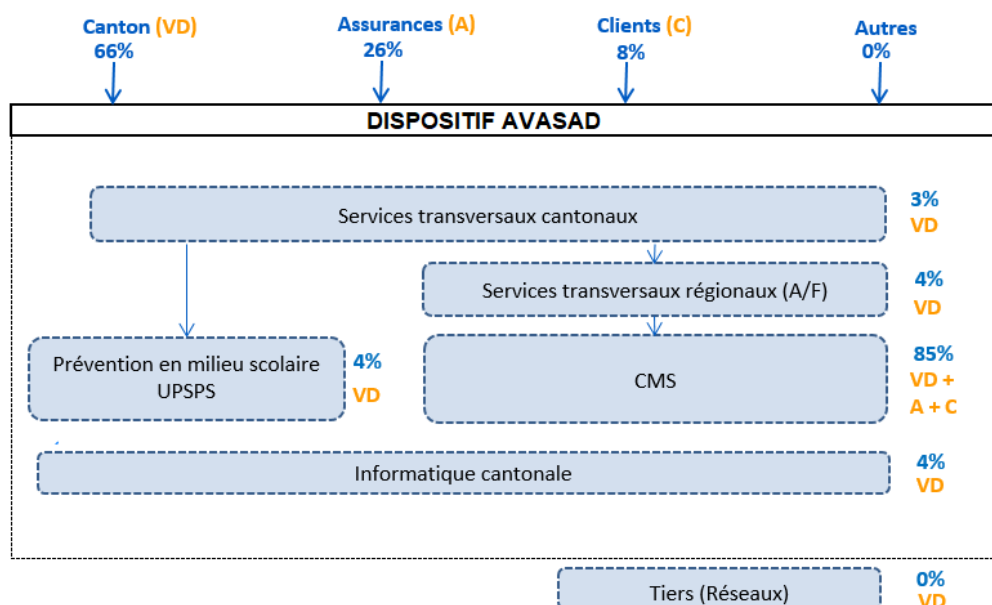
	2022		2021	
Subventions cantonales	275'822	66%	270'612	66%
Subventions communales	953	0%	761	0%
Assurances	110'485	26%	106'362	26%
Client·e·s	30'292	7%	30'576	8%
Autres	1'803	1%	1'466	0%
Financement total	419'355	100%	409'777	100%

Flux de financement

Distribution des financements au sein du dispositif

Les CMS reçoivent le 85% du financement total, provenant à la fois de subventions cantonales et de prestations facturées aux assureurs et aux client·e·s. L'Unité de prévention et de promotion de la santé en milieu scolaire reçoit 4% du financement total, entièrement assuré par des subventions cantonales.

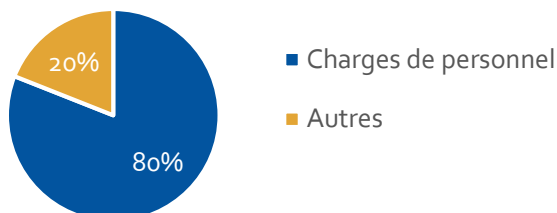
Les services transversaux cantonaux et régionaux comptent pour 7% du financement, et l'informatique et la téléphonie pour l'ensemble du dispositif pour 4%.



Répartition des charges

Vue d'ensemble

Le volume total des charges en 2022 est de CHF 419,4 millions. Les charges de personnel en constituent le 80%.



Évolution des charges

Les charges ont augmenté de 2,3% en 2022 par rapport à 2021. La poursuite des mesures d'efficacité a permis une croissance des charges inférieure à celle des prestations.

Les coûts liés à la pandémie de CoVID-19 se montent à CHF 4,5 millions, comprenant les charges de personnel (activités en lien direct avec la pandémie et campagne de vaccination) et l'achat de matériel de protection.

Détail des charges 2022 et comparaison avec 2021

Charges par nature kCHF

	2022		2021	
Charges de personnel	336'986	80%	332'067	81%
Salaires	262'151	63%	258'306	63%
Charges sociales	71'521	17%	70'962	17%
Autres frais de personnel	3'315	1%	2'799	1%
Autres charges d'exploitation	82'369	20%	77'710	19%
Prestations de tiers	24'394	6%	19'523	5%
Honoraires	3'802	1%	4'049	1%
Frais de déplacement	16'919	4%	14'938	4%
Frais de locaux	12'598	3%	12'422	3%
Frais d'achat des repas	8'395	2%	8'773	2%
Informatique / Télécommunication	7'568	2%	7'931	2%
Divers	8'692	2%	10'075	2%
Charges totales	419'355	100%	409'777	100%

Gouvernance

Assemblée des délégués

Pascale Manzini

Présidente
Municipale, Écublens
APREMADOL Ouest lausannois

Bertrand Picard

Vice-président
Naturopathe et formateur diplômé
Fondation Soins Lausanne

Caroline Albiker Pochon

Municipale, Crissier
APREMADOL Ouest lausannois

Pamela Burdet

Municipale, Saint-Barthélemy
APROMAD Couronne lausannoise

Roger Darioli

Professeur honoraire, UNIL
Fondation Soins Lausanne

François Delay

Municipal, Hautemorges
Fondation de La Côte

Albert Emery

Municipal, Penthaz
ASPMAD Nord vaudois

Patrick Guex

Municipal, Allaman
Fondation de La Côte

Vincent Guggi

Médecin, représentant région Payerne
ABSMAD Broye

Gabriela Kämpf

Municipale, Vevey
ASANTE SANA Est vaudois

Didier Kvicinsky

Municipal, Crassier
Fondation de La Côte

François Marmier

Syndic, Chavannes-le-Chêne
ASPMAD Nord vaudois

Emilie Moeschler

Municipale, Lausanne
Fondation Soins Lausanne

Habib Neji

Association familiale, Aigle
ASANTE SANA Est vaudois

Claudia Perrin

Syndique, Romanel-sur-Lausanne
APROMAD Couronne lausannoise

Cédric Roten

Syndic, Sainte-Croix
ASPMAD Nord vaudois

Tony Ruano

Municipal, Avenches
ABSMAD Broye

Patricia Spack Isenrich

Municipale, Bussigny
APREMADOL Ouest lausannois

Marie-Pierre Vincent

Municipale, Vully-les-Lacs
et Vice-présidente ABSMAD
ABSMAD Broye

Dominique Wyss Cossy

Municipale, Chexbres
APROMAD Couronne lausannoise

Conseil d'administration

Tristan Gratier
Président

Pierre Salvi
Vice-président
Président ASANTE SANA Est vaudois

Anne-Claude Allin
Représentante de l'État

Manon Fawer
Présidente APREMADOL Ouest
lausannois

Katja Haunreiter
Représentante de l'État

Pierre Jolliet
Président APROMAD Couronne
lausannoise

Isabelle Monney
Présidente Fondation de La Côte

Françoise Ninane
Présidente Fondation Soins Lausanne

Olivier Petermann
Président ASPMAD Nord vaudois

Aliette Rey
Présidente ABSMAD Broye

Raoul Sanchez
Président AdCV (Association des Com-
munes vaudoises)

Chantal Weidmann Yenny
Présidente UCV (Union des Com-
munes vaudoises)

Avec voix consultative :

Susana Garcia
Directrice générale

D^{re} Patricia Halfon
Médecin-conseil

Comité de direction

Susana Garcia
Directrice générale

José Rohrer
Jusqu'au 30.09.2022
Directeur général adjoint

Thierry Azzola
Co-Directeur *a.i.* de l'ASPMAD
Nord vaudois

Isabelle Brès-Bigey
Directrice de l'APROMAD Couronne
lausannoise

Tiziana Brutto Koller
Directrice de l'APREMADOL Ouest
lausannois

Véronique Bugliari
Directrice du Service des ressources
humaines & formation

Jorge Castro
Dès le 01.03.2022
Directeur de la Fondation de La Côte

Jacques Charbon
Jusqu'au 28.02.2022
Directeur de la Fondation de La Côte

Daniel Curty
Dès le 01.10.2022
Directeur du Service des systèmes
d'information et des télécommunica-
tions

Catherine Gallandat
Jusqu'au 31.10.2022
Directrice *a.i.* du Service du dévelop-
pement des pratiques profession-
nelles

Caroline Gilgen
Directrice de la Fondation Soins Lau-
sanne

D^{re} Patricia Halfon
Médecin-conseil

Alain Misson
Jusqu'au 31.12.2022
Directeur du Service des systèmes
d'information et des télécommunica-
tions

Hélène Morgenthaler
Directrice de l'ABSMAD Broye

Leila Nicod
Directrice d'ASANTE SANA Est vaudois

Thierry Penseyres
Dès le 01.11.2022
Directeur du Service du dévelop-
pement des pratiques professionnelles

Gianni Saitta
Jusqu'au 30.11.2022
Directeur du Service des finances et
du pilotage de la performance

Thierry Tronchet
Dès le 01.12.2022
Directeur *a.i.* du Service des finances
et du pilotage de la performance

Parties liées

Sont considérées comme entités liées les entités suivantes :

- les Associations membres de l'AVASAD : ABSMAD, APREMADOL, APROMAD, ASANTE SANA, ASPMAD
- les Fondations membres de l'AVASAD : Fondation de La Côte, Fondation Soins Lausanne

Sont considérées comme personnes liées :

- les membres du Conseil d'administration
- les membres du Comité de direction et la Cheffe de service de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS)

Les données financières en lien avec les parties liées sont publiées dans l'Annexe aux comptes.

Évaluation du risque et contrôle interne

L'évaluation du risque pour l'AVASAD est faite au niveau institutionnel.

La surveillance des risques et leur actualisation relèvent de la compétence du Conseil d'administration qui a délégué le suivi à la Commission d'audit.

Les risques identifiés relevant du domaine financier, de la tenue et de la présentation des comptes, sont intégrés dans le système de contrôle interne de l'AVASAD.

Annexes

Données sur la clientèle d'aide et de soins à domicile

Nombre annuel de client·e·s et évolution

Une même personne qui bénéficie de plusieurs prestations figure dans autant de rubriques du tableau ci-dessous.

Prestations (par rubrique)	Client·e·s en 2021	Client·e·s en 2022 ¹	Évolution
A. Aide et soins à domicile: soins infirmiers, soins de base, évaluation et conseils, aide à domicile et prestations de soutien dans les domaines de la santé et du social	35'943	37'325	+3.8%
B. Livraisons de repas	7'739	7'788	0.6%
C. Biotélégilance	6'033	6'676	+10.7%

Taux de recours de la population vaudoise

Nombre de clientes et clients (rubrique A) par rapport à la population vaudoise totale, par classe d'âge.

Classes d'âge	% de la population vaudoise
0 à 19 ans	0.39%
20 à 64 ans	1.97%
65 ans et +	19.46%
dont 85 et +	50.8%
Total	4.53%

¹ Ces données incluent l'activité de l'institution délégataire Pôle Santé Pays d'Enhaut (PSPE), qui fournit ses prestations dans le cadre de la mission publique confiée au dispositif de l'AVASAD (cf. section « CMS de l'Est vaudois - ASANTE SANA »). Il en va de même pour les autres données relatives à la clientèle et à l'activité présentées dans ce chapitre et le suivant.

Données démographiques

Nombre de clientes et clients de l'aide et soins à domicile (rubrique A) par classe d'âge et par genre.

Classes d'âge	Nb moyen de client·e·s par mois	%
0 à 19 ans	249	1.3%
20 à 64 ans	4'136	22.3%
65 à 74 ans	2'707	14.6%
75 à 79 ans	2'413	13.0%
80 à 84 ans	2'909	15.7%
85 ans et plus	6'162	33.2%
Total	18'576	100%

Genre	Nb moyen de client·e·s par mois	%
Femmes	11'933	64.2%
Hommes	6'643	35.8%
Total	18'576	100%

Données sur l'activité d'aide et de soins à domicile

A. Aide et soins à domicile

L'activité présentée ici concerne les heures réalisées au domicile des client·e·s, sans tenir compte, notamment, du temps de déplacement, de coordination ou encore de planification. La livraison de repas à domicile, l'installation d'appareils de biotélégilance et le transport de personnes à mobilité réduite s'ajoutent aux volumes présentés dans cette rubrique et sont précisés dans les rubriques successives (B à D).

Vue d'ensemble	Heures réalisées à domicile	%	Nb moyen de client·e·s par mois ¹	%
Évaluations et conseils	196'936	8%	11'723	63%
Soins infirmiers	494'986	21%	12'195	66%
Soins de base	1'074'105	46%	6'630	36%
Aide à domicile	323'778	14%	5'434	29%
Prestations de soutien dans les domaines de la santé et du social	269'023	11%	11'686	63%
Total	2'358'828	100%		n/a

Évaluations et conseils	2021	2022	Évolution
Nombre d'heures	186'691	196'936	5.5%
Nombre de prestations	605'889	648'644	7.1%
Nombre moyen de client·e·s par mois	11'222	11'723	4.5%

Soins infirmiers	2021	2022	Évolution
Nombre d'heures	473'188	494'986	4.6%
Nombre de prestations	1'042'478	1'081'109	3.7%
Nombre moyen de client·e·s par mois	11'677	12'195	4.4%

¹ Chaque client·e pouvant bénéficier de plusieurs prestations, ces chiffres correspondent au nombre mensuel moyen de client·e·s qui bénéficient de prestations d'aide et/ou de soins.

Soins de base	2021	2022	Évolution
Nombre d'heures	1'042'713	1'074'105	3.0%
Nombre de prestations	2'154'111	2'269'122	5.3%
Nombre moyen de client-e-s par mois	6'404	6'630	3.5%

Aide à domicile	2021	2022	Évolution
Nombre d'heures	334'739	323'778	-3.3%
Nombre de prestations	432'894	445'039	2.8%
Nombre moyen de client-e-s par mois	5'477	5'434	-0.8%

Prestations de soutien dans les domaines de la santé et du social	2021	2022	Évolution
Nombre d'heures	257'972	269'023	4.3%
Nombre de prestations	615'763	632'184	2.7%
Nombre moyen de client-e-s par mois	11'146	11'686	4.8%

B. Livraisons de repas

	2021	2022	Évolution
Nombre de repas livrés	865'647	831'608	-3.9%

C. Appareils de biotélégilance (Secutel)

	2021	2022	Évolution
Nombre d'appareils actifs au 31.12	4'745	5'082	+7.1%

D. Transports pour les personnes à mobilité réduite

	2021	2022	Évolution
Nombre de courses effectuées ¹	302'713	355'321	+17.4%

¹ Dès 2022, le nombre de courses TMR inclut celles qui sont sous-traitées auprès de Transport Handicap Vaud et de la Croix-Rouge. Le chiffre de l'exercice 2021 a été retraité.

Données sur le personnel

Répartition du personnel au sein du dispositif	Effectif ¹	EPT	Répartition des EPT
Centres médico-sociaux (CMS)	4'551	2'966	90.3%
Unité de santé scolaire (PSPS)	159	100	3.0%
Services transversaux régionaux (associations et fondations régionales)	152	102	3.1%
Services transversaux cantonaux (AVASAD), y compris informatique et téléphonie	141	117	3.6%
Total	4'965	3'285	100.0%

Classes d'âge	Effectif	%
Moins de 29 ans	658	13.2%
30 à 44 ans	1'749	35.3%
45 à 59 ans	2'061	41.5%
Plus de 60 ans	497	10%
Total	4'965	100%

Répartition par genre	Effectif	%
Femmes	4'290	86%
Hommes	675	14%
Total	4'965	100%

Nationalités	Effectif	%
Nationalité suisse	3'182	64%
Nationalité étrangère (69 pays)	1'783	36%
Total	4'965	100%

Type de contrat	Effectif	%
Contrat à durée indéterminée (CDI)	4'910	99%
Autre contrat	55	1%
Total	4'965	100%

¹ Une personne pouvant assumer des fonctions au sein de deux ou plusieurs entités, nous reportons sous « Total » le chiffre relatif à l'effectif réel et non à la somme des lignes.

Taux d'activité	Effectif	%
Temps partiel	4'536	91%
Temps complet	429	9%
Total	4'965	100%

Taux d'activité moyen	%
Centres médico-sociaux (CMS) et services transversaux régionaux (associations et fondations régionales)	66%
Unité de santé scolaire (PSPS)	63%
Services transversaux cantonaux (AVASAD), y compris informatique et téléphonie	83%
Moyenne générale	66%



Association vaudoise d'aide et de soins à domicile

Avenue de Rhodanie 60

1014 Lausanne

021 623 36 36

communication@avasad.ch

www.cms-vaud.ch

